

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

AVIS DE CONVOCATION

Le 16 août 2021

A Messieurs, Rémi Desmarais, Jean-Marie Beaulac, François Chabot, François Laflamme, Louis Manseau

Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Michel Noël, maire, pour être tenue le 19 août 2021 à 19h30, au 33, rue Principale, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ouverture de l'assemblée
Camion Hélie, Unité d'urgence
Suivi sur demande de Boire & Frères
Embauche de Frédéric Manseau
Traitement des boues de fosses septiques à la municipalité de St-Cyrille
Programme de compostage - statut et décision
Retour sur Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
Période de questions
Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 16^e jour du mois d'août 2021.

Directrice générale/Secrétaire- trésorière

Copie conforme

Directrice générale/Secrétaire- trésorière

Ouverture de l'assemblée

2021-08-199 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Rémi Desmarais, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée. Adoptée

Camion Hélié, Unité d'urgence

Michel Noël, maire, mentionne qu'ils retourneront sur place, chez Camions Hélié, pour valider les derniers détails afin de s'assurer que tout rencontre les exigences telles que soumises au départ.

Suivi sur demande de Boire & Frères

Des démarches ont été entreprises afin d'avoir plus d'informations en lien avec leur demande d'approvisionnement en eau potable, en cas de bris ou de force majeure. Le conseil veut continuer à étudier le dossier. A suivre.

Embauche de Frédéric Manseau

2021-08-200 Embauche de Frédéric Manseau

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu de procéder à l'embauche de Frédéric Manseau à titre d'employé de la voirie, à temps plein, à l'année. Adoptée

Traitement des boues de fosses septiques à la municipalité de St-Cyrille

2021-08-201 Traitement des boues de fosses septiques à la municipalité de St-Cyrille

Il est proposé par le conseiller François Chabot, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu de faire part, à la municipalité de St-Cyrille, de notre intérêt à faire traiter les boues de fosses septiques dans leur municipalité. C'est la MRC qui assurera un suivi pour représenter les municipalités intéressées. Adoptée

Programme de compostage - statut et décision

Madame Sylvie Laval, membre du comité PGMR, nous donne des précisions et explications sur la démarche effectuée. Nous reviendrons sur ce dossier en septembre pour une prise de décision.

Retour sur Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

Michel Noël, maire, explique les différents travaux de rénovation à apporter dans le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux. Il y a la rénovation de l'hôtel-de-ville (le Maybec et la brique) et l'agrandissement de la caserne de pompiers pour ranger la génératrice. Si nous commençons les travaux maintenant, nous serons remboursés cette année. Nous allons demander des soumissions à des électriciens pour le branchement d'une génératrice à l'hôtel-de-ville.

2021-08-202 Retour sur Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions à 2 électriciens pour le branchement d'une génératrice à l'hôtel-de-ville. Adoptée

Période de questions

Madame Sylvie Laval demande :

- Concernant l'unité d'urgence, est-ce que la dépense avait été anticipée (budgétée)? La réponse est : non, on prendra la somme dans la réserve.

- Embauche de Frédéric Manseau, est-ce que Benoit Noël va travailler encore? La réponse est : on attend de savoir si René revient. Est-ce qu'il va travailler de façon permanente? La réponse est : c'est temporaire. Et madame Laval demande combien d'employés de voirie a-t-on besoin? La réponse est : besoin de 3 employés.
- Est-ce que les réponses aux questions reçues en rapport avec la demande de Boire & Frères pour l'approvisionnement en eau potable seront répondues avant la décision finale? La réponse est : on y reviendra au prochain conseil.
- Traitement des boues de fosses septiques, est-ce que ça va coûter plus cher de transport à la municipalité vu qu'on est plus loin par rapport à St-Cyrille? La réponse est : ce sera le coût négocié par la MRC et c'est le même coût pour tout le monde.
- Programme d'aide aux bâtiments, est-ce que le montant avait été budgété pour la rénovation de l'hôtel-de-ville? La réponse est oui.

Madame Nicole Bellavance demande pourquoi on ne va pas en affichage pour l'embauche de Frédéric Manseau. La directrice générale explique que c'est une question d'expérience et de temps. M. Manseau connaît la municipalité et son fonctionnement et est actuellement en poste à temps partiel. La formation sur le traitement de l'eau potable est offerte dès l'automne et on pourra l'inscrire rapidement. De plus, monsieur Manseau ayant travaillé sur le déneigement l'an passé, ce sera plus simple et efficace.

Monsieur François Chabot, conseiller, demande si on peut aviser le conseil lorsqu'on saura si monsieur Manseau est accepté à la formation sur le traitement de l'eau potable. Un suivi sera fait.

Monsieur Dominique Lambert demande :

- Concernant le traitement des boues de fosses septiques offert par la municipalité de St-Cyrille, est-ce qu'on a eu des coûts? Michel Noël, maire, explique que la MRC négociera selon le nombre de municipalités participantes. Pour le transport et la vidange des fosses septiques, on a donné le mandat à la MRC d'aller en soumission pour nous. Il faudra ajouter à ça, le coût du traitement.
- Il demande : avons-nous un recours si la MRC arrive avec une facture plus élevée? La réponse est : non, on n'a pas le choix de faire avec ce qu'ils ont négocié. On mandate la MRC car ce n'est pas simple de préparer tous les devis pour aller en soumission. La seule chose de changée est que le traitement sera fait à part.
- Concernant la demande de Boire & Frères, y a-t-il une urgence de régler ce dossier? Michel Noël, maire, répond qu'il n'y a pas de pression à régler ce dossier rapidement. On va prendre plus d'informations avant de décider.

Monsieur Jean-Marie Beaulac, conseiller, demande si les fermiers doivent aussi payer pour le transport d'eau. La réponse est : oui, comme tout le monde.

Levée de l'assemblée

2021-08-203 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h05. Adoptée

Michel Noël
Maire

Linda Thomas
Directrice générale/secrétaire-trésorière